



Règlement Ski-club Derborence



- * Respect des uns des autres
- * Respect du matériel mis à disposition, moyens de transport compris
- * Respect des règlements des sites fréquentés
- * Respect des règles FIS sur les pistes
- * Respect des lois en vigueur (fédérales, cantonales, communales, ...)
- * Consommation avec modération de boissons alcoolisées
- * Interdiction stricte de consommer tout produit illicite (stupéfiants, ...)
- * Prise de photos/vidéos, publication sur les réseaux sociaux interdites sans le consentement des personnes concernées ou de leur représentant légal (mineur, ...)
- * Le club décline toute responsabilité en cas de perte, vol ou détérioration du matériel personnel. Chaque participant à une activité du club doit être couvert par une assurance accident personnelle.

Toute personne contrevenant aux règles ci-dessus sera immédiatement sanctionnée, la sanction pouvant aller jusqu'à l'exclusion !